



Extrait de procès-verbal

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1 avril 2014 à 20h00 à la salle municipale située au 461, rang Saint-Amable à Saint-Barnabé-Sud.

SONT PRÉSENTS :

Le maire Alain Jobin

LA CONSEILLÈRE ET LES CONSEILLERS

Dominique Lussier
Yves Guérette
Marcel Therrien
Steve Maurice
Marcel Riendeau
Jean-Sébastien Savaria

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution numéro 85-04-2014

6.6 MODIFICATION À LA RÉOLUTION 56-03-2014 DÉPÔT ET ADOPTION DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014

CONSIDÉRANT que des montants ont changé après l'impression des comptes de taxes.

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le sommaire modifié du rôle de perception pour l'exercice financier 2014 :

Évaluation imposable	145 472 900.00 \$
Taxe foncière	887 384.69 \$
Taxe ordure/sélective/organique	40 738.00 \$
Vidange des installations septiques	25 305.00 \$
Base d'eau	22 165.00 \$
Eau au compteur	72 827.23 \$
Cours d'eau des douze	78 295.16 \$
Total des taxes	1 126 715.08 \$
Crédit à recevoir du MAPAQ	514 192.18 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Steve Maurice
Appuyée par M. le conseiller Jean-Sébastien Savaria
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le rôle de perception pour l'exercice financier 2014 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Copie certifiée conforme

Signé à Saint-Barnabé-Sud
Ce 3 avril 2014

Sylvie Gosselin
Directrice générale – secrétaire trésorière